

AR PREFECTURE

006-210601597-20161212-09\_12\_12\_2016-DE  
Reçu le 15/12/2016

Acte rendu exécutoire après dépôt

En préfecture du 15.12.16  
Et publication au maire du 16.12.16

## VILLE FRANCHE SUR MER

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

### Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2016 À 17H00

L'an deux mille seize, le douze décembre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le six décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire.

Conseillers  
Municipaux en  
exercice : 29

Présents : 25

Votants : 27

Étaient Présents : Monsieur André BEZZINA, Madame Catherine BARRAJA, Madame Joëlle BRAVETTI, Monsieur Jean-Paul GEAY, Madame Pasquale HATTEMBERG, Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI, Madame Juliana CHICHMANIAN, Monsieur Jean-Louis BAUCHET, Madame Anne RAINAUD, Monsieur André BIANCHERI, Madame Monique LAUGIER, Monsieur Joseph COSENTINO, Madame Christiane FROUTE, Madame Patricia DEGUS, Madame Marie ADAMO-BRONSONE, Monsieur Régis BELLI, Madame Claudine KHOKLOV, Monsieur Jean-François GIAUME, Madame Isabelle PALAZZOLI, Monsieur Florian VIALLA, Monsieur Bernard REBUFFEL, Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN, Madame Christine PETRUCCELLI, Monsieur Richard CONTE,

**Absents avec procuration :**

Monsieur Robert BOJANOVICH donne procuration à Monsieur le Maire  
Madame Gisèle AMEDEO donne procuration à Madame Catherine BARRAJA

**Absents :**

Monsieur Cédric CIRASA  
Madame Marie-Paule ZANOTTI

Monsieur Florian VIALLA est élu secrétaire de séance

**9/ OBJET : ORGANISATION DU COMBAT NAVAL FLEURI 2017.  
DEMANDES DE SUBVENTIONS AU CONSEIL RÉGIONAL PACA ET  
AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES**

**Madame Pasquale HATTEMBERG, Adjointe au Maire, expose à ses collègues**

La Commune de Villefranche-sur-Mer organisera le 13 février 2017 le traditionnel Combat Naval Fleuri.

Cette bataille de fleurs met à l'honneur une flotte de pointus ornés de fleurs du pays, qui défilent sur le Port de la Santé.

AR PREFECTURE

006-210601597-20161212-09\_12\_12\_2016-DE

Reçu le 15/12/2016

Elle est également une journée de découverte pour les touristes, des lieux qui constituent le patrimoine de la commune, grâce à des animations organisées sur les quais ou dans les musées de la citadelle.

Le budget prévisionnel est le suivant :

- Dépenses : 33 400 Euros
- Recettes :
  - Subvention du Conseil Régional = 4 500,00 Euros
  - Subvention du Conseil Départemental = 4 500,00 Euros
  - Stands = 300,00 Euros
- Autofinancement = 24 100,00 Euros

Il leur propose :

- D'approuver le budget prévisionnel de la manifestation qui était joint en annexe de votre ordre du jour
- De solliciter les subventions du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les sponsors ou mécénats, privés ou publics, pour cette manifestation

Les crédits seront inscrits au budget 2017.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Après en avoir délibéré à l'unanimité**  
**ADOpte**



Le Maire,

Pr. Christophe TROJANI

La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution  
soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)  
soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives